



Stationnement abusif copropriete

Par **Hilt helene**, le **08/04/2017** à **19:42**

Bonjour

J'habite en copropriété

Des véhicules stationnent devant mon domicile alors que ce n'est pas une place mais la voie d'accès à la copropriété

Cela limite la voie, empêche mon voisin de sortir facilement de chez lui si plusieurs véhicules s'y garent et si je veux couper ma haie je suis obligé d'attendre parfois plusieurs jours qu'il n'y ait plus de véhicules devant chez moi

Dans le règlement de copropriété il est bien indiqué l'interdiction de se garer sur les parties communes

La police dit que c'est à mon syndic d'agir mais celui-ci ne veut rien faire

Que faire? Porter plainte contre le véhicule, contre mon syndic?

Ne plus payer mon syndic vu qu'il ne fait pas son travail et ne fait pas respecter le règlement?

Cela dure depuis 1 an et demi et il ne répond pas à mes mails ni appels...

Merci d'avance